

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 4

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET :**  
Avis du Conseil municipal sur les  
ouvertures dominicales pour  
l'année 2025

Séance ordinaire du 5 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre à 20 heures

Le nombre des Conseillers  
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement  
convoqué le 29 novembre 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch,  
sous la présidence de M. THORY, Maire.

**Présents :**

M. BRIANCHON, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, Mme  
DUHALDE, M. DALOYAU, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme  
QUIRET, M. GALLIMIDI, M. CUSMANO, Mme ANGELO, M.  
ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. GELLER, M. WISS, Mme  
BODILSEN, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, M. ZUILI.

**Absents excusés :**

Mme SOUMAT ..... Procuration à M. DAUX  
Mme DAUBELCOUR ..... Procuration à M. DALOYAU  
Mme CHARBONNIER ..... Procuration à M. SAURAY  
Mme GROSJEAN ..... Procuration à Mme HAGEGE RADUTA  
M. TAYBI ..... Procuration à M. GELLER  
M. AVEAUX..... Procuration à M. WISS  
Mme BOEHM ..... Procuration à Mme DUHALDE  
M. LAYAIDA ..... Procuration à M. BRIANCHON  
Mme PHILIPPON  
Mme BONNET-CHAMBON ..... Procuration à M. ZUILI  
M. DUCHÊNE ..... Procuration à M. ESKENAZI

**Absents :**

M. RAUMEL  
Mme DARROUX

**Secrétaire de séance :**

Véronique BERRA

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles  
le : 11 DEC. 2024

Publiée le : 11 DEC. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Montmorency le : 11 DEC. 2024

Pour le Maire et par délégation  
Le D.G.A.S.  
Anne-Marie SORET



« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans  
un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux  
auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :  
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;  
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

## **DELIBERATION N°4**

**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES OUVERTURES DOMINICALES POUR L'ANNEE 2025**

Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du travail et notamment ses articles L. 3132-26, L. 3132-27-1 et L3132-25-4 ;

Vu le courrier du garage automobile Renault Rousseau, dont la concession est située 150, avenue de la Division, reçu le 26 juillet 2024, sollicitant l'ouverture de sa concession pour 5 dimanches au cours de l'année 2025 et le courriel en date du 26 septembre 2024, ayant pour objet la communication du Procès-verbal du Comité Social et Economique du 18 septembre 2024 ;

Vu l'avis émis par le Comité Social et Economique du 18 septembre 2024 ;

Vu le courrier de MOBILIANS (ex-CNPA), en date du 12 juillet 2024, organisme d'employeurs et de travailleurs intéressés au sens des dispositions de l'article R. 3132-21 du Code du travail ;

Vu la consultation des organismes de travailleurs intéressés au sens des dispositions de l'article R. 3132-21 du Code du travail en date du 11 octobre 2024 ;

Considérant que la demande formée par le concessionnaire Renault Rousseau respecte les dispositions du code du travail ;

Vu l'avis de la commission des Finances et du Développement économique en date du 22 novembre 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. BRIANCHON,

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

EMET un avis favorable à l'ouverture de la concession automobile Renault Rousseau et des commerces de détail du secteur automobile les dimanches :

- 19 janvier 2025,
- 16 mars 2025,
- 15 juin 2025,
- 14 septembre 2025,
- 12 octobre 2025.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Véronique BERRA**  
Secrétaire de séance



**Maxime THORY**  
Maire de Montmorency

